Annonce aux Médias

Direction de la Communication

Réf: MA077f10
Tél. +33 3 88 41 25 60
Fax +33 3 88 41 39 11
Internet: www.coe.int
e-mail: pressunit@coe.int

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République yougoslave de Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

28.06.2010

Le Conseil de l'Europe renforce la formation professionnelle sur la Convention européenne des droits de l'homme

Date : 29 juin 2010

Lieu : Strasbourg (France)

Description : Visant à renforcer la formation professionnelle sur la Convention européenne des droits de l'homme, le programme européen de formation aux droits de l'homme pour des professionnels du droit (Programme HELP II) sera lancé en la présence des représentants de 12 pays bénéficiaires (Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Géorgie, Moldova, Monténégro, Serbie, "l'ex-République yougoslave de Macédoine", Fédération de Russe et Ukraine).

Ce projet de suivi, financé par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, avec un budget global de 1.5 million Euros, sera mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.

Le but de ce projet est de renforcer la capacité des institutions nationales de formation des juges et des procureurs des 12 pays bénéficiaires à intégrer pleinement dans leurs formations initiales et continues la Convention européenne des droits de l'homme, conformément à la Recommandation du Comité des Ministres Rec(2004)4 du 12 mai 2004 et à la Déclaration d'Interlaken du 19 février 2010.

Ses objectifs principaux sont les suivants :

- aider les pays ciblés à intégrer le programme HELP, à utiliser le matériel pédagogique de la méthodologie et les outils de HELP dans leur formation nationale ;
- développer et mettre à jour plus de matériel et d'outils sur la Convention européenne des droits de l'homme. Les pays ciblés peuvent ainsi accéder à tout le matériel sur la Convention européenne des droits de l'homme de HELP en ligne dans leur langue nationale ;
- soutenir le Réseau de formation européen des droits de l'homme pour l'échange des bonnes pratiques et des expériences des responsables de formations initiales et continues des juges et des procureurs grâce à des réunions bilatérales et multilatérales.

Ce programme fait partie d'une action plus large visant à aider tous les pays membres à accéder à la pleine disponibilité des instruments et des matériels pédagogiques nécessaires à la formation professionnelle de la Convention européenne des droits de l'homme. Le site web HELP est actuellement opérationnel et est accessible gratuitement dans 5 langues différentes.

www.coe.int/help

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Tatiana Termacic, tél. +33 (0)3 88 41 31 55, Tatiana.Termacic@coe.int
Jesse Cox, tél. +33 (0)3 90 21 50 02, Jesse.Cox@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.